



AMD

(ALERTER MASSER DÉFIBRILLER)



Les arrêts cardiaques subits entraînent chaque année en France près de 50 000 décès. Plus de 70% de ces accidents surviennent à domicile, le reste sur la voie publique ou dans des lieux publics. Une grande partie d'entre eux a lieu devant des témoins qui le plus souvent ne savent pas pratiquer des gestes adaptés.

Le décret du 4 mai 2007 autorise les personnes qui ne sont ni secouristes diplômés ni professionnels de santé à utiliser un DAE, compte tenu de la simplicité et de la sécurité de leur utilisation. En effet, ces appareils ne délivrent un choc électrique que s'il est nécessaire et ne choquent que les fibrillations ventriculaires.

L'installation de ces défibrillateurs est en voie de généralisation dans les lieux publics ou recevant du public (centres commerciaux, installations sportives, ...), mais aussi dans des lieux privés (entreprises, immeubles, ...).

Si réglementairement aucune formation n'est obligatoire pour utiliser un DAE, il est néanmoins recommandé qu'une information rapide de l'utilisation du matériel et des gestes de base de la réanimation cardio-pulmonaire soit proposée à la population. Cette initiation doit être courte et délivrer des messages simples portant sur les trois actions à entreprendre : Alerter, Masser, Défibriller.

+ OBJECTIFS

- ▶ Identifier les signes qui permettent de reconnaître un arrêt cardiaque
- ▶ Réaliser, devant une victime en arrêt cardiaque, les 3 gestes qui permettent d'augmenter les chances de survie : Alerter, Masser, Défibriller

AMD

(ALERTER MASSER DÉFIBRILLER)

+ LE PUBLIC CONCERNÉ

A partir de 10 ans, formation effectuée par groupe de 4 à 10 personnes. Aucun prérequis n'est demandé.

+ DURÉE DE LA FORMATION

1h d'initiation en face à face pédagogique

+ MÉTHODOLOGIE

- ▶ Alternance d'apports théoriques et pratique
- ▶ Manipulation sur mannequins et défibrillateurs de formation
- ▶ Mises en situation

+ EVALUATION ET CERTIFICATION

Aucune évaluation n'est prévue pour cette initiation, conforme au guide technique « Initiation du grand public à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation de défibrillateurs automatisés externes » édité par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises du Ministère de l'Intérieur. Une attestation d'initiation sera remise à chaque participant.

+ QUALITÉ DU FORMATEUR

Formateur des Premiers Secours certifié par le Ministère de l'Intérieur

+ THÉMATIQUE DE LA FORMATION

Identifier les signes qui permettent de reconnaître un arrêt cardiaque

Réaliser, devant une victime en arrêt cardiaque, les 3 gestes qui permettent :

- ▶ Savoir passer un message d'alerte
- ▶ Savoir réaliser une réanimation cardio-pulmonaire
- ▶ Savoir mettre en œuvre un défibrillateur

+ MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Aucun recyclage n'est obligatoire.